

**DEPARTEMENT**

**DE LA MARNE**

**VILLE DE REIMS**

**COMMISSION CONSULTATIVE  
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**SÉANCE DU MARDI 11 OCTOBRE 2016, à 18 heures**

L'an deux mille seize, le onze octobre, les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Reims, concomitamment avec les membres de la CCSPL de Reims Métropole, se sont réunis en Comité Consultatif d'Utilisateurs (C.C.U.), à la Cartonnerie, 84 rue du docteur Lemoine à Reims, sur convocation du trente septembre, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire.

## Etat des présences

Cette liste tient lieu de feuille d'appel. **P (présent)**, **E (excusé)** y sera porté.

### Collège des Elus

- M. Vincent VERSTRAETE, président délégué titulaire (**P**)
- M. Jean-Marc ROZE, président délégué suppléant (**E**)

Titulaires	Suppléants
- Mme Valérie PRILLIEUX	- Mme Orélie MINGOLLA
- M. Bernard LANDUREAU	- M. Stéphane LANG
- M. Pascal LABELLE ( <b>P</b> )	- M. Didier HOUDELET
- M. David CHATILLON	- Mme Catherine COUTANT
- M. Charles GERMAIN	- M. Claude PIQUARD ( <b>P</b> )
- M. Benjamin DEVELEY	- Mme Silvana SAHO-NUZZO
- M. Alban DOMINICY ( <b>P</b> )	- M. Tarik MAZOUJ
- Mme Fatima EL HAOUSSINE	- Mme Caroline BARRE
- M. Alexandre TUNC	- Mme Nathalie MALMBERG
- M. Cédric LATTUADA	- Mme Saïda BERTHELOT
- M. Jean-Claude PHILIPOT	- M. Roger PARIS

### Collège de représentants d'associations

#### **Union du Secteur Reims Associations Laïques USAL-USEP**

Mme Françoise CLOUX  
Mme Nathalie FAUCON  
M. Pierre CAMUS  
M. Christophe VIET

#### **Amicale Jamin - Club omnisports et foyer culturel**

Mme Huguette VASSEUR

#### **Flâneries Musicales de Reims**

Mme Françoise GAUTHIER (**E**)  
Mme Françoise PAPIERRE  
Mme Claire TAITTINGER  
M. Dagmar VICTOR-PUJEBET  
M. Jean-Louis HENRY (**P**)  
M. Michel RAVIER (**E**)

#### **Césaré – Centre National de Création Musicale**

Mme Fahima ZAÏDI  
M. Philippe LEGOFF (**P**)  
M. Fabrice THURIOT (**P**)

#### **DJAZ 51**

Mme Véronique LE BRAS MORAND  
M. Francis LE BRAS  
M. Alexis MUSIKAS  
M. Mathieu TOUBART

**Bien Vivre à Sainte Anne - BVSA**

Mme Marie-Christine EMERY  
Mme Marie-Thérèse MARTEAU  
Mme Christine SIMON  
M. Gabriel D'ELLOY (P)

**Colline Sainte Geneviève - Association de quartier**

Mme Bernadette CLEMENTZ (P)  
Mme Anne-Marie IMBERT  
M. Bernard PASTEUR  
M. Claude SOULIER

**Smile in Reims - Accueil des nouveaux rémois**

Mme Jana CREPPY  
Mme Catherine DUPONT  
M. Emmanuel BENOIT  
M. Thierry DELREUX  
Mme Emmanuelle LAMARE (P)

**Consommation Logement et Cadre de Vie - CLCV**

Mme Nicole BRIATTE  
M. Christian MUNIGLIA

**Automobile Club de Champagne**

M. Alain JARLAUD (P)  
M. Pierre BRUNEAU

**Eco Citoyens Rémois**

Claude MAIREAUX (P)  
Thierry WARY

**Les Vitrines de Reims**

M. Patrice CADOUX  
M. Jean-Hugues FAGOT  
M. Antoine FLATET

**Association des Commerçants du Faubourg de Laon - ACFL**

Isabelle BADET  
Olivier BISTON  
Frédéric DRALET

La séance est publique.  
Seuls les membres susnommés ont droit de vote.  
Aucun quorum n'est requis.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Vincent VERSTRAETE, président délégué titulaire.

Le président remercie la Cartonnerie de son accueil et de la visite qui a été offerte à 17 heures aux membres de la commission par le directeur Cédric Cheminaud et son équipe. V. Vestraete annonce également les dates des prochaines CCSPL : le 8 novembre et le 7 décembre à l'Hôtel de Ville.

Le président de séance rappelle l'ordre du jour de la séance et invite chaque délégataire, accompagné du personnel administratif, à rejoindre la tribune, dans l'ordre des dossiers annoncé, pour procéder à la présentation.

Après chaque exposé, le président de séance demande si l'assemblée a des observations et donne la parole à ceux qui la demandent.

**Après chaque débat, le président de séance demande si l'assemblée souhaite formuler une proposition d'amélioration du service public. Dans l'affirmative, celle-ci donne lieu à un vote.**

## Présentation des rapports 2015 des délégataires de services publics locaux ou régie

### ➤ Pour examen

#### DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

Délégataire :	GrdF – Gaz réseau Diffusion France
Elu :	M. le Maire (E)
Présentation synthétique par :	M. Denis MECRIN, Directeur régional GrDF Directeur territorial Marne et Ardennes
Personne compétente invitée :	M. Sylvain GERMONT Responsable administratif et financier Pôle Services Urbains

#### Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Bernadette Clémentz, Colline Ste Geneviève : quels sont les avantages des nouveaux compteurs gaz ? Sont-ils comparables à ceux du nouveau compteur électrique ?

Denis Mécrin : il s'agit de l'application d'une directive européenne relative au déploiement du compteur communicant à l'échelle nationale, dispositif sur lequel la France s'est portée volontaire. Cela permet de bénéficier d'une facturation en temps réel qui évite les facturations sur estimations, d'une communication automatique et mensuelle du relevé du compteur, d'accompagner les consommateurs en les invitant à consommer mieux et à diminuer leur consommation, par exemple en accomplissant des éco-gestes et en maîtrisant l'énergie consommée. Les fournisseurs d'énergie ont en effet un devoir de conseil et d'accompagnement des consommateurs.

A plus long terme, existe la possibilité d'une communication des réseaux entre eux, électriques et gaz.

Maryse Odet, Vel 'oxygène s'interroge sur la baisse des consommations.

Denis Mécrin : effectivement, les changements au profit d'autres énergies, les démolitions de bâtiments et les reconstructions différentes, à l'énergie électrique par exemple, les fluctuations climatiques des hivers influent sur le niveau de la consommation. C'est ainsi que l'on a assisté à de fortes baisses en 2009-2011. Le recours à des raccordements à des réseaux de chaleur conforte cette tendance.

Vincent Verstraete précise qu'il faut relativiser car que cela ne représente que 2000 clients de moins, soit une consommation de moins 2%.

Danielle Petit, UFC Que choisir, demande quelle est la durée d'amortissement technique du réseau et avance une durée de 30 ans.

Denis Mécrin : la durée amortissement du réseau est de 45 ans et sa durée de vie est de 70 ans. Des programmes importants de changement de la fonte grise ont eu lieu, remplacée par du polyéthylène, mais dont on ne connaît pas la durée de vie exacte. Il s'agit de gros investissements et on ausculte le réseau préalablement.

Alain Jarlaud, Automobile club de Champagne s'enquiert de la commercialisation sur les petites communes de Reims Métropole et d'éventuelles volontés d'extension du réseau, notamment avec la présence de sociétés qui démarchent pour proposer d'acheter du gaz ?

Denis Mécrin : effectivement les communes qui veulent accéder au gaz doivent depuis 2003 lancer une DSP et prévoir l'équilibre à 30 ans entre investissement et recettes provenant du réseau, sinon une participation financière sera demandée à la collectivité. Il s'avère difficile de rentabiliser les investissements s'il n'existe pas d'activités qui utilisent le gaz. En fait peu de collectivités supportent une extension du réseau.

Rémy Ledouble, Association des Paralysés de France : pose la question des nouveaux compteurs gaz et électricité par rapport à la législation sur les ondes émises et demande si on peut imposer le compteur ?

Denis Mécrin : le compteur communicant Gazpar émettra des ondes quelques secondes par jour, représentant un faible niveau d'ondes, l'équivalent d'un bip de portail automatique. La pile du compteur doit durer 20 ans. Des études sont menées actuellement sur les ondes par un organisme indépendant, mais le choix a été fait d'une technologie peu émettrice. Quant au libre choix du consommateur, ce n'est pas encore statué. Une discussion existe au niveau national pour savoir que faire si un client refuse le compteur. Le risque existe pour l'abonné de payer plus cher la relève du compteur. Une réponse est attendue pour 2017.

Jean-Luc Perrin, APUCTRE (Association des Piétons et des Usagers des Transports Collectifs de Reims et des Environs) soulève l'éventualité d'interceptions par des hackers. Le client peut-il avoir un relevé manuel pour contrôler. Le compteur sera-t-il situé chez le particulier ?

Denis Mécrin : le relevé papier n'est pas prévu, mais un travail est fait avec la CNIL. Rien parmi les informations ne pourra transparaître de la vie privée ou de l'identité.

Le compteur permet d'éviter les erreurs de relève et aura un emplacement identique à l'ancien. Le changement s'effectue en un quart d'heure et sans modification de l'installation.

Bernadette Clémentz s'interroge sur les démarchages de distributeurs divers ?

Denis Mécrin : GRDF est le seul fournisseur pour 97 % des clients. Il est aussi l'unique distributeur sur Reims Métropole. Il existe certes d'autres fournisseurs mais ils n'ont pas le droit de se présenter sous le nom de GRDF.

Quant à lui, Gaz réseau Distribution France (GRDF) garde son nom.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service (délégué) :

\_\_\_\_\_

Pour inscription à l'ordre  
du jour de la  
séance suivante  
Adoptée à la majorité des  
présents

➤ Pour examen

**EQUIPEMENTS DE MUSIQUES AMPLIFIEES ET CULTURES ACTUELLES - CARTONNERIE**

Régie : R.E.M.C.A.  
Adjoint au Maire : M. Pascal LABELLE, Adjoint délégué à la culture  
M. Alban DOMINICI, Président Délégué de la Cartonnerie  
Présentation synthétique par : M. Cédric CHEMINAUD, Directeur de la Cartonnerie  
Personnes compétentes invitées : Mme Emilie MOUSSE  
Direction de la Culture

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Pas de question, notamment du fait de la visite effectuée préalablement.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Pour inscription à l'ordre  
du jour de la  
séance suivante  
Adoptée à la majorité  
des présents



➤ Pour examen

**OPERA DE REIMS**

Délégataire : SARL SOL (Scènes d'œuvres Lyriques)

Elu : M. Pascal LABELLE  
Adjoint délégué à la Culture

Présentation synthétique par : M. Gilbert HENRY  
Directeur administratif et financier  
de l'Opéra de Reims, SARL SOL  
Serge Gaymard, directeur (E)

Personnes compétentes invitées : M. Gilbert HENRY  
Directeur administratif et financier  
Mme Emilie MOUSSE  
Direction de la Culture

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Pas d'observation, ni de question.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

\_\_\_\_\_

Pour inscription à l'ordre  
du jour de la  
séance suivante  
Adoptée à la majorité  
des présents



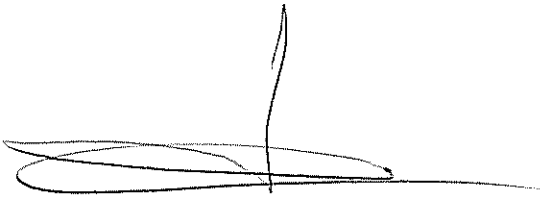


Pour M. le Président de la Commission Consultative  
des Services Publics Locaux de la Ville de Reims

Le président délégué titulaire,  
**Vincent VERSTRAETE**


Le président délégué suppléant,  
**Jean-Marc ROZE**

*Excusé*



Un-e représentant-e du collège des élus

M. ou Mme

*Piquard Claude*  


Un-e représentant-e du collège des associations

M.

*Mlle G. d'Euxy*

Séance levée à *20H00*

Fait à Reims,

Le *11* octobre 2016